

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME

27, RUE JEAN-DOLENT - PARIS (14^E)

TÉL.: GOB. 71-25

- Association non-gouvernementale accréditée auprès des Nations-Unies - Statut B -

Paris, le 17 avril 1956.

Monsieur le Professeur,

En ma qualité de Président de la Fédération internationale des Droits de l'Homme, Français ami, dès la première heure, des antifascistes italiens, j'apprends avec un vif plaisir que vous voulez bien accepter de reconstituer une vraie Ligue italienne des Droits de l'Homme.

Je ne doute pas que le prestige moral et intellectuel attaché à votre nom, ne rallie autour de votre personne les meilleurs éléments de la démocratie italienne avec laquelle nous nous sentons, en France, tant d'affinités.

Le fait que l'Italie soit désormais membre de l'Organisation des Nations-Unies nous rend particulièrement désirable la coopération de nos amis italiens. A l'heure où - en dépit des principes solennellement proclamés par la Charte de San Francisco et la Déclaration universelle- le respect de la personne humaine et celui des libertés essentielles du Citoyen sont, en fait, de plus en plus méconnus dans le monde, l'action concertée de tous ceux qui ne se résignent pas à cette régression de l'Humanité s'avère, en effet, chaque jour plus indispensable.

Vous avez dû recevoir, Monsieur le Professeur, la documentation qui vous a été adressée par notre Secrétaire générale, afin que vous ayez un aperçu de l'activité déployée par la Ligue française, d'une part, et par la Fédération internationale des Droits de l'Homme d'autre part.

Nous espérons apprendre, dans un proche avenir, l'heureux aboutissement de vos efforts pour ressusciter cette Ligue italienne qui, il y a une trentaine d'années, avait été l'une des toutes premières adhérentes à notre Fédération internationale.

Nous serions particulièrement heureux qu'ainsi reconstituée, la Ligue italienne puisse être représentée à notre Congrès international qui se tiendra à Rouen le 12 juillet prochain: en liaison avec le Congrès annuel de la Ligue française prévu pour les 13, 14, 15 juillet. Ainsi serait rétablie la tradition des Congrès d'avant-guerre, où nos amis italiens tenaient si

.... /

On. Prof. Piero CALAMANDREI.-

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME

27, RUE JEAN-DOLENT - PARIS (14^E)

TÉL.: GOB. 71-25

- Association non-gouvernementale accréditée auprès des Nations-Unies - Statut B -

Paris, le 17 avril 1956.

Monsieur le Professeur,

En ma qualité de Président de la Fédération internationale des Droits de l'Homme, Français ami, dès la première heure, des antifascistes italiens, j'apprends avec un vif plaisir que vous voulez bien accepter de reconstituer une vraie Ligue italienne des Droits de l'Homme.

Je ne doute pas que le prestige moral et intellectuel attaché à votre nom, ne rallie autour de votre personne les meilleurs éléments de la démocratie italienne avec laquelle nous nous sentons, en France, tant d'affinités.

Le fait que l'Italie soit désormais membre de l'Organisation des Nations-Unies nous rend particulièrement désirable la coopération de nos amis italiens. A l'heure où - en dépit des principes solennellement proclamés par la Charte de San Francisco et la Déclaration universelle- le respect de la personne humaine et celui des libertés essentielles du Citoyen sont, en fait, de plus en plus méconnus dans le monde, l'action concertée de tous ceux qui ne se résignent pas à cette régression de l'Humanité s'avère, en effet, chaque jour plus indispensable.

Vous avez dû recevoir, Monsieur le Professeur, la documentation qui vous a été adressée par notre Secrétaire générale, afin que vous ayez un aperçu de l'activité déployée par la Ligue française, d'une part, et par la Fédération internationale des Droits de l'Homme d'autre part.

Nous espérons apprendre, dans un proche avenir, l'heureux aboutissement de vos efforts pour ressusciter cette Ligue italienne qui, il y a une trentaine d'années, avait été l'une des toutes premières adhérentes à notre Fédération internationale.

Nous serions particulièrement heureux qu'ainsi reconstituée, la Ligue italienne puisse être représentée à notre Congrès international qui se tiendra à Rouen le 12 juillet prochain: en liaison avec le Congrès annuel de la Ligue française prévu pour les 13, 14, 15 juillet. Ainsi serait rétablie la tradition des Congrès d'avant-guerre, où nos amis italiens tenaient si

.... /

On. Prof. Piero CALAMANDREI.-